

**LISTE DES DELIBERATIONS
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 20 heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présent(e)s : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCIN EAU, Mme GOBET, M. MÉLAISNE, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS,

Absent(e)s excusé(e)s : M. LOISEAU (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme HOURLER (pouvoir à Mme AUTRET), Mme LETIN (pouvoir à M. KASPAR), M. HERVÉ, M BOULLEAUX (pouvoir à M. BURGUIÈRE), Mme SZEWZYK (pouvoir à M. THOMAS), M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absent(e)s : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 5 avril 2024

Date d'affichage : 16 avril 2024

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
2024.32	Reprise anticipée et affectation du résultat 2023	18 voix « pour » et 4 « contre »
2024.33	Vote du budget primitif 2024	18 voix « pour » et 4 « contre »
2024.34	Vote des taux de fiscalité 2024	18 voix « pour » et 4 « contre »
2024.35	Fongibilité des crédits – budget 2024	18 voix « pour » et 4 « contre »
2024.36	Subvention aux associations	20 voix « pour » et 2 « contre »
2024.37	Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) – Révision des crédits de paiement annuels	Unanimité
2024.38	Subvention exceptionnelle 2024 : association « Le Fistoulik »	Unanimité
2024.39	Attribution de bons d'achat aux agents de la ville de Villeneuve-sur-Yonne	Unanimité
2024.40	Création d'emplois permanents (catégories C et B)	Unanimité



2024.41	Accueil de jeunes volontaires en services civiques	Unanimité
2024.42	Modification de la délibération D2024-14 du 26.01.2024 portant modification de la délibération D2023-065 du 29.09.2023 portant création de deux postes de contractuels (adjoint d'animation et adjoint territorial)	Unanimité
2024.43	Délibération relative aux indemnités d'élus complétant la délibération 2020.39/02.10 du 02.10.2020	Unanimité

La Maire

Nadège NAZE

